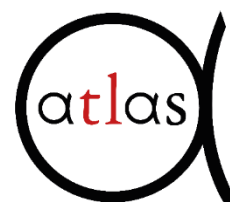




**AMBASSADE
DE FRANCE
AU MAROC**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Association pour la promotion de la
**TRADUCTION
LITTÉRAIRE**

APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE DE TRADUCTION LITTÉRAIRE

français > arabe ou arabe > français

au Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL), Arles

L'appel sera clôturé le 31 août 2024

Le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France au Maroc, en partenariat avec ATLAS (association pour la promotion de la traduction littéraire), lance un appel à candidatures pour **deux résidences de traduction littéraire au profit de deux jeunes traducteurs marocains** engagés avec une maison d'édition par un contrat de traduction.

Cette résidence est destinée à des traducteurs littéraires en début de carrière **désireux de travailler sur l'avancée de leur traduction, dans un cadre privilégié** dédié à la traduction littéraire.

Les traducteurs sélectionnés séjourneront dans l'un des studios du **Collège international des traducteurs littéraires (CITL) à Arles**, où ils pourront profiter d'espaces de travail et de convivialité, bénéficier de rencontres et échanges avec leurs pairs en résidence et accéder 24/24 à toutes les ressources de la bibliothèque dotée de près de 23 000 ouvrages.

Informations sur la résidence : <https://www.atlas-citl.org/conditions-de-sejour/>

CONDITIONS D'ELIGIBILITE ET MODALITES :

Le candidat doit :

- être engagé par le biais d'un contrat de traduction avec une maison d'édition,
- avoir à son actif au moins **une traduction littéraire publiée à compte d'éditeur** (2 au maximum),
- attester de sa disponibilité à l'une des deux périodes concernées,

- les personnes de nationalité française résidentes au Maroc ne sont pas éligibles.

Le Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Maroc prend en charge :

- une allocation forfaitaire de 690 € (qui permettra de régler à l'association ATLAS l'adhésion de 35 €),
- les frais de déplacement depuis le Maroc jusqu'à Arles,
- les frais d'hébergement au CITL,
- les frais d'assurance,
- les frais de visa vers la France, si nécessaire.

CALENDRIER DES RESIDENCES :

- Résidence 1 : **du 03 au 20 octobre 2024**
- Résidence 2 : **du 06 au 23 novembre 2024**

LIEU :

Collège International des Traducteurs Littéraires
Espace Van Gogh, Place Félix Rey, 13200 Arles

Pièces à présenter pour candidater :

- Un CV, indiquant le ou les ouvrages traduits et publiés à compte d'éditeur
- Copie d'une pièce d'identité
- La copie du contrat de traduction passé avec une maison d'édition
- Une lettre de motivation, **indiquant la période sélectionnée.**

Candidature à soumettre aux adresses suivantes avant le 31 août à minuit :

bouchra.jbilou@ifmaroc.com

catherine.filippone@ifmaroc.com